

Lyon, le 17 septembre 2024
(après clôture)

S1 2024

Croissance de l'activité et de la marge brute

Résultats en baisse

	S1 2024	%MCB	S1 2023	%MCB	S1 2024/ S1 2023
COMPTES CONSOLIDÉS*					
Nombre d'opérations**	174 674		163 301		+7,0%
Chiffre d'affaires (M€) ***	310,1		284,3		+9,1%
Marge commerciale brute (M€)	70,6	100,0%	67,4	100,0%	+4,7%
Excédent brut d'exploitation (M€)	13,3	18,9%	16,3	24,2%	-18,2%
Résultat opérationnel courant (M€)	7,6	10,8%	11,0	16,3%	-30,6%
Résultat net consolidé (M€)	4,4	6,2%	7,7	11,4%	-42,9%
Résultat net part du Groupe (M€)	3,7	5,3%	6,6	9,7%	-43,3%

* : Comptes non audités et arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2024

** : Le nombre d'opérations n'inclut pas le périmètre Timar.

*** : Rappel : le chiffre d'affaires n'est pas l'indicateur pertinent de l'évolution de l'activité dans notre secteur car il est impacté de manière très significative par l'évolution des taux de fret maritime, aérien, des surcharges fuel et des taux de change (en particulier versus \$) ...etc. Les indicateurs pertinents sont l'évolution du nombre d'opérations, l'évolution des volumes transportés et, sur le plan financier, l'évolution de la marge commerciale brute.

NB : Le rapport semestriel 2024 est téléchargeable sur notre site internet www.clasquin.com, depuis la rubrique « Investisseurs » et la sous rubrique « Rapports financiers ».

FAITS MARQUANTS S1 2024

Cession de 42,06% du capital de Clasquin à SAS Shipping Agencies Services Sàrl (« SAS »)

- Yves REVOL, OLYMP et SAS Shipping Agencies Services Sàrl (« SAS »), filiale de MSC Mediterranean Shipping Company SA, ont signé le 28 mars 2024 un contrat de cession d'actions portant sur l'acquisition par SAS de 42,06% du capital social de Clasquin, au prix de 142,03 euros par action.
- La réalisation de l'opération est soumise à l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes¹. A ce jour, la situation est la suivante :
 - La procédure visant à l'obtention de l'autorisation réglementaire au titre du contrôle des concentrations dans l'Union européenne est en cours : suite au dépôt de la notification le 2 septembre 2024, la décision d'autorisation en phase 1 inconditionnelle devrait intervenir dans un délai expirant en principe le 7 octobre 2024² ;

¹ D'autres conditions suspensives à la réalisation de l'opération sont stipulées, notamment l'absence d'événement défavorable important (ces conditions étant au bénéfice de l'acheteur, qui peut y renoncer à sa discrétion) ainsi que d'autres conditions suspensives usuelles. Les consentements importants de tiers convenus entre les parties à l'opération ont été obtenus.

² Etant précisé que le délai de 25 jours ouvrés pourrait être suspendu par la Commission notamment pour les besoins de la collecte d'informations.

- Les autorisations réglementaires au titre du contrôle des concentrations dans les autres juridictions concernées ont été levées, de même que l'autorisation au titre du contrôle des investissements étrangers en France.
- SAS déposera auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), à la suite de la réalisation de l'opération, une offre publique d'achat portant sur le solde des actions Clasquin, au même prix de 142,03 euros par action (l'« Offre»). Ce projet d'Offre sera soumis à l'approbation de l'AMF. SAS entend mettre en œuvre un retrait obligatoire à l'issue de l'Offre si les conditions applicables sont remplies. Le dépôt de l'offre publique est envisagé avant la fin du mois d'octobre 2024, sous réserve de l'obtention de la décision d'autorisation des autorités européennes le 7 octobre.

Le Conseil d'Administration de Clasquin en date du 5 juin 2024, sur recommandation de son comité ad hoc³, a procédé à la désignation du cabinet Accuracy, conformément à l'article 261-1 I du règlement général de l'AMF.

La désignation de l'expert indépendant a été requise afin qu'il établisse un rapport sur les conditions financières de l'Offre.

Après avoir pris connaissance de ce rapport, incluant notamment l'attestation d'équité de l'expert indépendant, le Conseil d'administration de Clasquin émettra un avis motivé sur l'Offre et ses conséquences pour Clasquin, ses actionnaires et ses salariés. Cet avis motivé ainsi que le rapport de l'expert indépendant seront rendus publics dans le cadre du projet de note en réponse dont le dépôt auprès de l'AMF fera l'objet d'un communiqué de presse de Clasquin.

TIMAR SA*

A la suite de l'Offre Publique de Retrait Obligatoire sur les actions TIMAR SA clôturée le 27/03/24, les titres de cette dernière ont été radiés comme prévu de la cote de la bourse de Casablanca le 10/06/24.

* Timar : groupe marocain spécialisé dans la conception de solutions innovantes dans les domaines du transport international, de la logistique et du transit de marchandises dont le groupe CLASQUIN a pris le contrôle le 28 mars 2023.

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS DU S1 2024

Le nombre d'opérations (hors Timar) a progressé de 7,0% au S1 2024, porté par :

- Une croissance solide de l'activité maritime (+4,0%) qui représente 43,9% de l'activité totale du groupe
- Une très forte hausse du nombre d'opérations aériennes (+12,0%)
- Un développement soutenu de l'activité Road Brokerage (hors Timar) (+5,3%)
- Un rapide redémarrage de l'activité rail (x7)

La marge commerciale brute en progression de +4,7% au S1 2024 traduit :

- Un fort développement de l'activité avec les 30 premiers clients du groupe (+21%)
- Une capacité à conquérir de nouvelles parts de marché (les nouveaux clients représentent 5% de la marge brute au S1 2024)
- Une baisse des marges unitaires (Aérien : -3,4% / maritime : -10,5%), par ailleurs stabilisées au T2
- Des conditions de marché avec le Maghreb plus difficiles qu'au S1 2023 (baisse significative de Timar)

L'excédent brut d'exploitation à 13,3 M€ est en recul de 18,2% en raison notamment :

- De la hausse des charges opérationnelles liée aux « investissements » dans les outils digitaux du groupe porteurs de la croissance future
- De la baisse de performance des entités du groupe Timar (effet de base défavorable).

Le résultat opérationnel courant s'établit à 7,6 M€ (-30,6%) du fait de dotations et autres produits et charges courantes en hausse de 7%.

Le résultat net part du groupe à 3,7M€ (-43,3%) est impacté par une augmentation du coût de l'endettement financier net (+0,4 M€) et par une hausse du taux facial d'imposition (31,6%) liée à la CVAE et à des déficits fiscaux non activés.

³ Les membres du comité ad hoc sont Madame Ma Fan, Madame Claude Revel, Monsieur Laurent Fiard, administrateurs indépendants, et Monsieur Philippe Lons, administrateur et directeur administratif et financier du Groupe Clasquin. L'absence de relation financière, contractuelle, familiale ou de proximité significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement des membres du comité ad hoc a été confirmée à l'égard de la société pour les administrateurs indépendants et à l'égard de SAS pour l'ensemble des membres du comité.

SITUATION FINANCIÈRE

	S1 2024 (6 mois)	2023 (12 mois)	S1 2023 (6 mois)
Capacité d'Autofinancement (en M€)	11,7	38,9	15,3
% Marge commerciale brute	16,5%	27,2%	22,7%
Flux nets de trésorerie des activités opérationnelles	-6,0	25,1	11,6
Besoin en fonds de roulement (en M€)	25,6	9,6	4,8
Fonds propres (en M€)	67,7	63,8	56,0
Excédent brut d'exploitation (en M€)*	26,7	36,1	32,6
Endettement net (en M€)	26,7	15,1	18,9
Ratio de levier (Endettement net/EBE)	1,0	0,4	0,6
Fonds propres (hors IFRS 16) (en M€)	68,5	64,6	56,7
Excédent brut d'exploitation (hors IFRS 16) (en M€)*	20,6	30,4	27,2
Endettement net (hors IFRS 16) (en M€)	5,7	-5,4	-3,0
Ratio de levier (hors IFRS 16)	0,3	-0,2	-0,1

* EBE x 2 pour les S1 2023 et 2024

Le S1 2024 a été marqué par une forte croissance du BFR (+16,0 M€), conséquence directe de la hausse des taux de fret. Après une année 2023 où les conditions de marché ont permis une réduction exceptionnelle du BFR, l'année 2024 signe un retour à des niveaux de BFR beaucoup plus normatifs.

L'endettement net (hors IFRS16) à 5,7 M€ demeure très faible et permet d'afficher un ratio de levier proche de 0 (0.3) laissant intact les capacités du groupe à financer sa croissance future qu'elle soit d'origine organique ou via des acquisitions.

PERSPECTIVES 2024

Marché 2024

- Échanges internationaux en volume : +3,3% (Source OMC Octobre 2023)
- Fret aérien en volume : +6,9% (Source IATA juin 2024)
- Fret maritime en volume : +2,1% en moyenne entre 2024 et 2028 (Source Global Sovereign Advisory-mars 2024)

CLASQUIN 2024

Activité (volumes) : supérieure au marché

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS (publication après clôture)

- Mardi 29 octobre 2024 Activité du T3 2024

CONTACTS CLASQUIN

Philippe LONS – Directeur général délégué/Directeur financier
Domitille CHATELAIN – Group Head of Communication & Marketing
Groupe CLASQUIN – 235 cours Lafayette – 69006 Lyon
Tél. : 04 72 83 17 00

CLASQUIN est un spécialiste de l'ingénierie en transport aérien et maritime et en logistique Overseas. Le Groupe se positionne en architecte et maître d'œuvre de toute la chaîne de transport et de logistique Overseas : il pilote et organise les flux de marchandises de ses clients, entre la France et le monde et plus particulièrement de et vers l'Asie Pacifique, l'Amérique du Nord, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Le titre est coté sur Euronext Growth, ISIN FR0004152882, Reuters ALCLA.PA, Bloomberg ALCLA FP. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.clasquin.com.

CLASQUIN confirme pour l'année 2023, l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA-PME (article L221-32-2 du Code Monétaire et Financier).

LEI : 9695004FF6FA43KC4764

